

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 83-07-1907 nommant M. Bellot, Commissaire de police et le chargeant de l'Agence Spéciale.

n° 83-07-1907

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
4 juin 1907

Numéro JO
n° 128 du 01/07/1907

Date du numéro
1 juillet 1907

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu l'ordonnance organique du 18 Septembre 1844, rendue applicable à la Colonte par décret du 18 Juin 1884

Vu le départ en congé de M. Faivre, Commissaire de Police et chargé de l'agence spéciale ;

TEXTE INTÉGRAL

Article premier. — M. Bellot, Commis des Secrétariats Généraux est nommé Commissaire de Police et chargé de l'Agence spéciale l'en remplacement de M. Faivre parti en congé. Art. 2. — Avant d'entrer en fonctions M, Bellot prêtera le serment d'usage dans les formes réglementaires, Art. 3. Le présent arrêté qui aura son effet à compter du 5 Juin sera enregistré, publié, communiqué partout où besoin sera

P.

PASCAI